



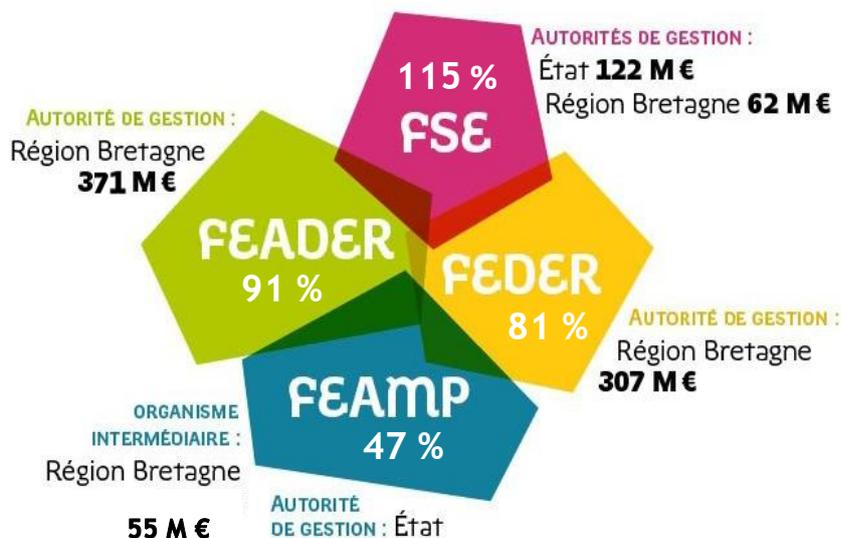
Résumé citoyen - Rapport annuel FEADER 2020

Fin 2020 : près de 90 % des fonds européens sont programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... l'action de l'Union européenne accompagne depuis 2014 plus de 34 000 projets. Sur 909 M€ alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **821 M€** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) étaient **engagés fin 2020, dont 452 M€ payés** aux bénéficiaires :

- **336 M€** engagés dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- **248 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)
- **211 M€** dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- **26 M€** dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Taux de programmation au 31.12.2020 :



La Bretagne se situe ainsi au niveau national parmi les Régions les plus dynamiques dans la programmation et le paiement des crédits européens gérés sur son territoire.

Concernant les programmes de coopération territoriale européenne (CTE), financés par le FEDER également, pour mettre en œuvre des projets de coopération dans les domaines de l'innovation, de l'inclusion sociale, de l'énergie, de l'environnement et du climat, **l'enveloppe d'1,1 milliard d'euros** est ainsi répartie : France Manche Angleterre (223 M€), Espace Atlantique (140 M€), Europe du Nord-Ouest (396 M€) et Interreg Europe (359 M€). Fin 2020, 150 structures bretonnes étaient impliquées dans **100 projets de coopération** pour un montant total de **55 M€** de FEDER.

En complément, les porteurs de projet bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels directement gérés par la Commission européenne, tels qu'Erasmus, Horizon 2020, Europe créative, Europe pour les citoyens...

Au total, ce sont donc plus d'un milliard d'euros de fonds européens qui irrigueront l'ensemble du territoire breton d'ici 2023.

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

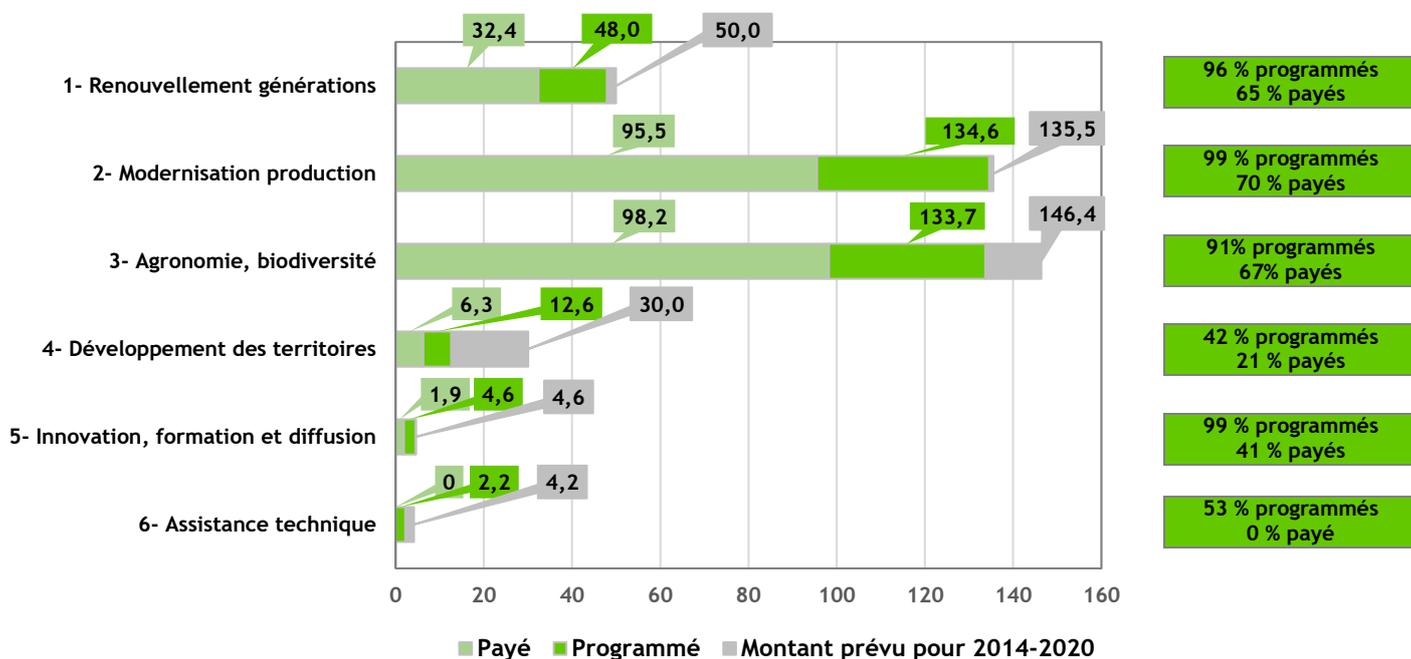


Fin 2020 : 336 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Le programme de développement rural breton (PDRB) s'articule autour de **5 besoins stratégiques**, concourant aux domaines prioritaires retenus par l'Union européenne pour l'ensemble des programmes (nouveaux chiffres de l'été 2020) :

1. Relever le défi du renouvellement des générations : 50 M€
2. Moderniser les outils de production agricole, agroalimentaire et forestiers, renforcer l'autonomie des filières de production : 135,5 M€
3. Promouvoir une agronomie et une biodiversité des sols et milieux au service de la performance environnementale des exploitations : 146,4 M€
4. Développer les territoires ruraux : 30 M€
5. Renforcer l'innovation, la formation et la diffusion : 4,2 M€

Ces 5 besoins stratégiques sont mis en œuvre via une trentaine de dispositifs qui accompagnent à fin 2020 près de **25 110 projets**. Lancé en janvier 2014, le programme est ainsi engagé à hauteur de **336 M€**, sur les **371 M€** prévus pour 2014-2020 (soit un taux de programmation de **91%**).



91 % de l'enveloppe du programme engagée, et 56 M€ d'aides versés en un an

Compte-tenu de la très forte programmation depuis le démarrage du programme, et dans l'attente de budgets complémentaires, l'Autorité de Gestion a dû optimiser le fléchage des crédits FEADER entre mesures ; en parallèle, elle a renforcé lorsque nécessaire la mobilisation de crédits nationaux et régionaux en cofinancement, voire même en lieu et place du FEADER pour certains dispositifs suspendus face à ce manque de crédits. En un an, ce sont 15 M€ supplémentaires de FEADER qui ont été programmés. Ainsi, le volume de programmation de FEADER a logiquement diminué en 2020 par rapport aux autres années, mais les taux d'avancement fin 2020 maintiennent la Bretagne dans les premières régions françaises et se situent au-delà de la moyenne nationale.

Concernant **les paiements**, la dynamique très forte déjà constatée ces 2 dernières années s'est confirmée et même amplifiée. Le montant FEADER atteint ainsi 234 M€, soit 71 % des montants engagés et 63 % du montant total du programme ; cela représente une hausse de 56 M€ en un an, contre 51 M€ en 2019. Cette situation laisse envisager sereinement les dernières années de programmation à venir.

Aucun impact de la crise sanitaire n'est donc à constater, alors qu'elle aurait pu freiner la dynamique puisque les mesures de confinement rendaient potentiellement plus difficiles le dépôt des demandes et le traitement des dossiers. Les mesures d'urgence prises par l'Autorité de gestion, en coordination avec l'Agence des services et des paiements et le Ministère de l'Agriculture, ont garanti la continuité de la gestion et du pilotage du programme et le dialogue avec les bénéficiaires.

Plus de 25 000 projets soutenus

En un an, **près de 3 000 nouvelles aides** ont été accordées dont une grande partie d'aides surfaciques : Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) et aides à l'agriculture biologique. Les **dispositifs les plus sollicités** restent toujours le **soutien à la compétitivité des exploitations et des industries agro-alimentaires** (141 M€ - 43 % de la programmation), les **mesures agri-environnementales et climatiques** (80 M€ - 24% de la programmation, 14 M€ versés aux exploitants dans l'année) et l'**agriculture biologique** (36 M€).

Focus sur quelques dispositifs :

- Environ 17 % de la SAU bretonne, fin 2020, concernée par **une MAEC ou un dispositif en agriculture biologique** dont 4 371 contrats MAEC. Concernant **l'agriculture biologique**, 350 exploitations se sont converties dans l'année pour aboutir à fin 2020 à 5 752 projets pour une surface d'environ 20 000 hectares. Plus de 3 600 fermes sont certifiées AB en Bretagne.
- Le **soutien à l'installation de 3 155 jeunes agriculteurs** atteint 47,2 M€ (+7 M€).
- Le programme **Breizh Bocage** a progressé de 2 M€ pour atteindre 9,5 M€ fin 2020, avec 1000 km de haies plantés en deux ans.
- Concernant les dispositifs en faveur de la biodiversité, le **soutien aux réserves naturelles** accompagne dorénavant 3 réserves nationales et 7 régionales dans leurs actions de protection, de restauration et de sensibilisation aux milieux naturels, sur les 17 réserves que compte la Bretagne. Concernant le soutien en faveur des **continuités écologiques** (22 opérations pour un montant de 973 k€), 5 nouvelles opérations ont été programmées en 2020 pour accompagner la prise en compte progressive des enjeux de la trame verte et bleue par les territoires et les structures sur l'ensemble de la Bretagne.
- Le dispositif **Natura 2000** (4 dispositifs) totalise une programmation de 9,2 M€ tant pour la réalisation des documents cadrant les interventions que pour assurer l'animation des sites en Bretagne.
- Concernant le **programme Leader**, la situation a progressé de manière dynamique : 402 dossiers pour 12,6 M€ (+125 et +4 M€ dans l'année) dont 6,3 M€ ont été payés. La programmation est désormais bien enclenchée sur les 4 dispositifs ; le dernier volet « coopération », a fait l'objet d'une animation dans le cadre du réseau rural régional depuis 2018 et voit 2 projets démarrer pour un montant de 20 k€.

La valorisation continue de l'action de l'Europe en Bretagne

En cette fin de programmation 2014-2020, les actions de valorisation s'appuient sur de très nombreux projets sur l'ensemble du territoire. Pour l'année 2020, la série « **L'Europe et vous** » a été complétée par 7 vidéos afin de valoriser des territoires et les projets européens qu'ils y développent : les projets Leader y tiennent une place importante. Les nouvelles vidéos ont été diffusées au mois de mai, lors de la fête de l'Europe. Un projet du programme Breizh Bocage (sur le bassin versant du Blavet) ainsi qu'un projet de vente à la ferme (en Finistère) ont contribué au succès de la campagne multimédia grand public de l'automne 2020 « Les BrEUtons » à travers un affichage urbain, une diffusion de spots dans les cinémas et sur le web, et la création d'un site dédié breutons.europe.bzh où les histoires de ces projets peuvent être vues au moyens de vidéos artistiques. Le site europe.bzh a également été complété tout au long de l'année par des pages de projets soutenus par le FEADER. Au côté des comptes Twitter et Facebook, ce site portail de l'information européenne en Bretagne, continue d'assurer une visibilité croissante des projets européens en Bretagne. De plus une évaluation de la stratégie de communication 2014-2020 a été engagée fin 2020 dans la perspective de la préparation de la stratégie 2021-2027. Une enquête auprès des partenaires, des bénéficiaires et du grand public a permis d'asseoir la nécessité de poursuivre la sensibilisation à la connaissance de l'intervention européenne dans les territoires mais aussi de valider l'utilité et l'opérationnalité des supports de publicité mis à disposition des bénéficiaires, et notamment le site dédié kitdecom.europe.bzh.

Le FEADER en Bretagne c'est notamment :

- 3 155 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 141 M€ pour la modernisation des bâtiments et des équipements agricoles (6 434 dossiers)
- 820 000 € de projets de valorisation de produits agricoles à la ferme (42 projets)
- 80 M€ consacrés aux mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) et 36 M€ pour l'agriculture biologique
- 9,5 M€ pour Breizh Bocage : maillage bocager (1000 km de haies plantées en deux ans) et reconquête de la qualité des eaux
- 6 partenariats européens pour l'innovation impliquant une soixantaine de partenaires (4,2 M€)
- 12,6 M€ pour le développement rural dans les 21 pays de Bretagne via Leader (402 dossiers)



Quelques exemples de projets soutenus par le FEADER

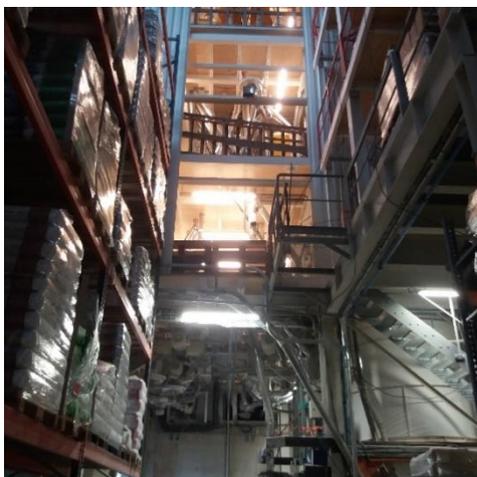
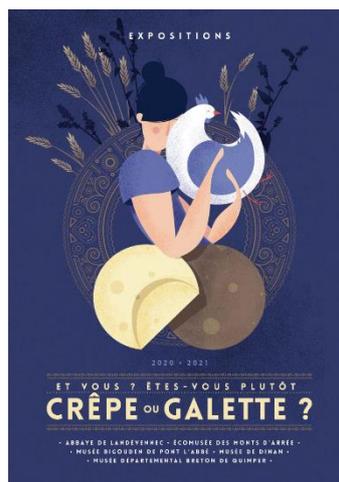


Crêpes ou galettes ?

Initiative inédite autour d'un thème essentiel de la culture bretonne, 5 musées de Bretagne coopèrent pour valoriser les traditions liées à la crêpe et à la galette : 6 expositions sont à découvrir sur les sites, dont l'abbaye de Léhon pour le musée de Dinan, pour (re)découvrir les traditions, danses, langues et modes de vie autour des crêpes et galettes.

Budget total : 79 375 € dont 33 500 € de FEADER

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : Meunerie Guénégo

Moulin de Cadillac

Fabriqueur de farine artisanale, le moulin de Cadillac situé à Noyal-Muzillac et porté par Meunerie Guénégo s'est équipé en matériel agricole (nouvelle ligne de mouture, stockage et circuit de transfert de farine) et outils informatiques visant à conquérir de nouveaux marchés et à améliorer les conditions de travail des ouvriers meuniers.

Budget total : 729 180 € dont 141 553 € de FEADER

[Lien vers le site du projet](#)

Maison des associations à Plémy

Le projet consiste à créer un lieu fédératif et solidaire des actions des associations locales. En aménageant un lieu en centre-bourg pour accueillir les associations, leurs membres et leurs dirigeants dans des conditions adaptées, la commune souhaite continuer à promouvoir le tissu associatif si important en milieu rural.

Budget total : 1 056 100 € dont 50 000 € de FEADER

[Lien vers le site du projet](#)



Crédit photo : Région Bretagne

Découvrez plus de projets soutenus par l'Europe en Bretagne,
rendez-vous sur

